

CIBLE

Grèce

A Nice, le 9 mars, Nicolas Sarkozy s'est déclaré « heureux » de la réussite des échanges de titres sur la dette grecque. Pour lui « *le problème est réglé* » !

Impossible de faire la part, dans ces propos sidérants, de l'ignorance, de l'auto-persuasion et de la pure esbroufe. La Grèce n'a pas été sauvée de sa crise financière : ce sont les banques créancières qui ont été protégées par des opérations complexes menées dans une totale opacité par les banquiers eux-mêmes. En définitive, le « *problème* » a été « *régulé* » d'une manière scandaleuse : sur les 130 milliards de fonds publics que va recevoir la Grèce, 94 milliards iront alimenter les circuits financiers privés et dans dix ans, si tout se passe comme prévu, l'endettement de la Grèce représentera encore 120 % de son PIB.

A la différence de Nicolas Sarkozy, le peuple grec n'est pas heureux : il a compris qu'on voulait le soumettre pendant les dix prochaines années à une thérapie de choc qui a déjà montré ses effets catastrophiques. Contre la récession, le chômage et la misère, pas d'autre solution que l'insurrection populaire.

APPARTENANCE

Aimer sa patrie

Impôts

**Taxer
les riches**

p. 3

Blandine Kriegel

**Le Prince
moderne**

p. 6-7

Un candidat à l'abattoir

Nous sommes d'accord avec Emmanuel Todd déclarant au *Nouvel Observateur* : « Je ne pensais pas qu'un jour, on aurait en France deux candidats d'extrême droite à une présidentielle, dont un soutenu par l'Allemagne ».

La misérable tactique du lieutenant de la Chancelière a été expliquée dans la presse : tenir un discours d'extrême droite pour récupérer l'électorat de Marine Le Pen, en espérant qu'elle n'aura pas ses signatures ; puis se recentrer sur le thème du *Président qui protège* et doubler François Hollande en serinant qu'il n'a pas l'expérience des affaires mondiales. Événé, le piège à électeurs n'avait aucune chance de fonctionner. Le dos au mur, Nicolas a cependant persévéré dans sa ruse grossière tout en exécutant maints changements de pied.

On se souvient que Marine Le Pen avait sonné la charge contre les musulmans en déclarant le 18 février que « 100 % de la viande abattue en Île-de-France est hallal ». Cette invention lui a valu, lors du Salon de l'Agriculture, d'être vivement interpellée

- hélas à huis clos - par les dirigeants de l'Association *interprofessionnelle du bétail et des viandes* (Interbev) qui se sont déclarés **pris en otage** par le Front national. Le 21 février, Nicolas Sarkozy décide de tuer la sale rumeur : « la polémique n'a pas lieu d'être » car « on consomme chaque année en Île-de-France 200 000 tonnes de viande et il y a 2,5 % de viande casher et hallal ».

Cette sage attitude révolse Patrick Buisson, maître-sondager qui poursuit à l'Élysée une carrière placée tout entière sous le signe de l'extrême droite. Comme le bonhomme passe pour un fin stratège, il convainc son candidat et son équipe de relancer l'affaire de la viande. Le candidat merkelien s'exécute et François Fillon décide pour sa part de la jouer technocrate moderniste : « les religions devraient réfléchir au maintien de traditions qui n'ont plus

grand-chose à voir avec l'état aujourd'hui de la science, l'état de la technologie, les problèmes de santé ; on est dans un pays moderne ». Le Premier ministre viole le principe de laïcité puisque l'État incite les religieux à abandonner leurs rites. Du même coup, François Fillon, qui est censé défendre les valeurs, montre qu'il ne sait pas ce que c'est qu'un rituel, réduit à une prescription de technique sanitaire ! Peinées, choquées, les autorités religieuses juives et musulmanes ont été reçues à Matignon à leur demande et la polémique s'est éteinte dans des propos confus de Nicolas Sarkozy sur l'étiquetage de la viande hallal.

L'opération montée à l'Élysée laisse un goût de cendres. Nicolas Sarkozy a cyniquement repris la vieille campagne du Front national sur **l'islamisation de la France** mais il a fait pire que Marine Le Pen car en atta-

quant et en laissant attaquer des rituels religieux il a violé - une fois de plus - la Constitution. En cette affaire, comme pour d'autres campagnes haineuses, les deux candidats d'extrême droite ont bénéficié de la caisse de résonance médiatique. Je ne dis pas qu'il fallait enregistrer les discours et se taire. Mais les *grands professionnels* auto-proclamés devraient avoir le sens de l'équilibre dans les informations qu'ils diffusent.

Pendant l'affaire de la viande, la question de la dette grecque s'est posée avec une extrême acuité. D'ordinaire, les experts médiatiques ont les yeux fixés sur les agences de notation, censées faire la pluie et le beau temps sur les marchés. Et pourtant, Standard & Poor's a placé la Grèce en *défaut sélectif* fin février. Et pourtant, Fitch a placé la Grèce en *défaut partiel* le 6 mars, après l'échange des titres. Et pourtant, l'*International Swaps and Derivatives Association* (Isda) a estimé qu'il y avait *événement de crédit* - ce qui a déclenché le versement, naguère redouté, des Credit Defaults Swaps. Bien que complexes, ces décisions auraient dû faire grand bruit. Il n'en fut rien. On fait comme si la crise grecque était terminée, comme si les Français se préoccupaient avant tout, comme l'a dit le candidat de Berlin, de ce qui se passait dans les abattoirs.

Complot ? Certes non ! Seulement une sale affaire d'intoxication politico-médiatique.

Jacques BLANGY

royaliste
BI-MENSUEL - DIRECTEUR POLITIQUE MARTINARD RENOUVIN

SOMMAIRE : p.2 : Un candidat à l'abattoir - p.11 : Petits rappels - p.4 : Copenhague, Cancun, Durban - p.5 : Borodino - p.6/7 : Le moment hollandais - p.8 : Quel projet pour la France ? - p.9 : Éloge du patriotisme - p.10 : Le miroir d'Isabelle - p.11 : Action royaliste - p. 12 : Éditorial : Le discours de l'autocrate.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
 Téléphone : 01.42.97.42.57
 Télécopie : 01.42.96.99.20
 Dir. publication : Yvan AUMONT
 Com. paritaire 0514 G 84801
 ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

trois mois (20 €) six mois (30 €) un an (47 €) soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

Petits rappels

La proposition de François Hollande de taxer les revenus supérieurs au million d'euros à hauteur de 75 % a suscité réactions et questions. Au-delà de l'émotion des ardents soutiens des nantis de tout acabit, quelques remarques s'imposent.

Avec leur vilaine habitude de vouloir à tout prix se différencier de Hollande le partageux, l'équipe du candidat en perte de vue durant la Seconde Guerre mondiale aux États-Unis où il a atteint 93 % avant de retomber par la suite à 80 % durant trente bonnes années jusqu'à la révolution reaganienne des années 80. Roosevelt n'avait rien d'un marxiste et pendant longtemps cela ne choqua guère les Américains, y compris ceux qui s'y trouvaient soumis. Le néo-libéralisme est passé par-là et les esprits sont si bien conditionnés qu'un front de défense s'est fait jour pour combattre l'idée du candidat socialiste.

Doit-on rappeler aux contempteurs un certain nombre de règles ? Dans un État de droit comme le nôtre nous vivons sous l'empire des lois. Notre bloc de constitutionnalité contient une disposition qui devrait amener à réfléchir. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, dans son article premier stipule que : « *Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune* ». Dans l'esprit de ses auteurs, il s'agissait de rappeler à chacun que si les différences d'état et de fortune étaient légitimes cela n'allait pas sans contrepartie. C'était une question de justice et de décence.

Justice : parce que le même texte émet que la

« *contribution commune* » « *doit être également répartie entre tous les Citoyens, en raison de leurs facultés* ». La richesse produite puis accumulée ne l'est jamais sans que la société l'ait permis, sinon encouragé, voire facilité. Cela étant, rien de plus normal que de contribuer à l'effort commun en versant plus que celui qui n'a pas su - ou plus généralement pas pu - s'enrichir dans des proportions identiques. Le fait d'appartenir à une Nation suppose qu'on lui rende une partie de ce qu'elle vous a laissé acquérir. Par individualisme et par égoïsme, beaucoup de gens aisés ont fini par se convaincre qu'ils ne devaient rien d'autre à la France que des portions congrues, de plus en plus réduites si possible, de leurs obligations.

Décence : on nous serine que les riches vont partir au prétexte qu'on leur en demanderait trop. Il faut alors nous expliquer pourquoi les *hyper-riches*, la mesure Hollande ne concernant de fait que 3 000 foyers fiscaux, seraient de si mauvais Français. Même si l'exil fiscal est à la mode, l'envie ne nous prend point de plaindre ces pauvres gens. N'est-il pas trop facile, étant un artiste réputé, d'aller s'installer en Suisse et de travailler en France avec des moyens assez largement fournis par le contribuable qui, lui, reste sur le territoire national ? Plaindre des gens si nantis dans un pays qui s'appauvrit soulève un tantinet le cœur. Le patriotisme ne s'arrête pas à l'entrée de la poche porte-feuille !

L'idée d'un destin commun implique obligatoirement que l'on fasse des efforts. Les demandes que l'on fait à ces personnes ne relèvent pas que l'on sache de l'ablation d'un membre. En outre beaucoup des concernés sont artistes ou sportifs dont on nous répète à l'envi que leurs carrières peuvent être courtes et qu'il ne faudrait pas les laisser sans ressources à la fin de leur activité. Or, sauf rares cas, ceux-là ont engrangé suffisamment pendant des années pour vivre plusieurs vies sans l'ombre d'un problème de trésorerie. Porter les couleurs nationales est un honneur, ne pas contribuer à l'effort collectif est une honte. Serait-il si anormal que l'on adopte à l'égard de ces émigrés d'un genre nouveau quelques menues mesures de rétorsion ?

Au-delà du coup politique, François Hollande visait les patrons du CAC 40 qui s'octroient des augmentations mirobolantes en martelant à longueur de journées que leurs employés, chétivement augmentés lorsqu'ils le sont, leur coûtent décidément bien trop cher et qu'on trouvera toujours meilleur marché ailleurs.

Cela dit, regrettons tout de même que cette mesure envisagée ne fasse pas partie d'une réforme fiscale de vaste ampleur que nous appelons de nos vœux depuis longtemps déjà. Le candidat Hollande en parle souvent mais l'idée semble avoir disparu du programme. Alors deux souhaits : que l'on tienne bon en cas de victoire sur cette taxation et que l'on n'oublie pas que le redressement financier passe aussi par une refonte de notre système fiscal !

Pascal BEAUCHER

L'écho des blogs

Le système mis à nu.

L'annonce faite par un comité constitué de quinze méga-banques de ne pas qualifier l'abandon d'une partie des créances obligataires grecques de **défaut de paiement partiel**, ceci pour éviter que ne se déclenchent les primes d'assurance dites CDS, révèle qui sont les seuls et vrais maîtres du jeu : les institutions financières, tout à la fois prêteurs et assureurs, juges et parties. Ce sont leurs dirigeants qui imposent aux États dits souverains les décisions.

Sur le site Médiapart (1) Martine Orange décrit la situation : « *D'un côté, les banques ont la haute main sur le marché des **credit default swaps** (CDS), ces fameuses assurances crédit, qu'elles contrôlent à 97%. De l'autre, ce sont elles qui décident si les assurances doivent être payées ou non. Personne ne s'était penché sur ce fonctionnement opaque, où il n'existe ni justification, ni recours.* » Qu'un comité appelé ISDA (*association des swaps et dérivés*) agisse et décide hors de tout contrôle politique, on peut effectivement évoquer la *main invisible* des marchés !

Il est de plus en plus évident que la Grèce est le champ de toutes les expérimentations pour les acteurs de la finance, sans la moindre considération des conséquences politiques et sociales qui surviennent. Que le système perde dans l'intérêt des grandes banques et des compagnies d'assurance ! La décision prise s'adresse aux spéculateurs les plus avides. Ils pouvaient espérer le déclenchement des CDS en Grèce mais aussi au Portugal, en Espagne, ... un marché estimé à deux mille sept cent milliards d'euros, énormément d'argent à gagner. Les banques ne sont évidemment pas en situation d'y faire face.

Faut-il donc se réjouir de cette décision ? C'est ce que pense Paul Jorion (2). « *Avec cette décision, c'est la spéculation sur la dette souveraine qui est mise au pas : proprement neutralisée* ». C'est la condamnation probable du marché des CDS. Mais comment vont réagir les *hedge funds* qui misaient massivement sur la dette grecque et ses CDS pour prospérer, s'interroge Martine Orange : « *Des mouvements de liquidation massive pourraient avoir lieu dans les prochaines semaines. La dette portugaise est en première ligne.* »

L'incendie spéculatif n'est pas prêt de s'éteindre.

François ENNAT

(1) http://www.mediapart.fr/journal/economie/010312/grece-cci-nest-pas-un-défaut?page_article=2 (article payant).

(2) <http://www.pauljorion.com/blog/?p=34580>

Copenhague, Cancun, Durban : un deux trois... Soleil.

Une étape est passée. Plus personne ne remet en question les conclusions du GIEC sur le réchauffement climatique, ⁽¹⁾ et l'épisode *Allègre* lors du sommet de Copenhague en 2010 fait partie d'un passé heureusement révolu. ⁽²⁾ Du coup les groupes de pression financiers et spéculatifs, qui avaient à l'époque largement financé les *climato-sceptiques* et contribué à leur succès dans les medias, ne peuvent plus se cacher derrière eux.

Il a fallu trouver d'autres idées. À Cancun, c'était l'importance de se préparer sérieusement, et donc de remettre à plus tard toute décision. Pour le sommet de décembre 2011 à Durban, encore plus fort, on a créé le concept de signature ferme d'un accord mou. Car il fallait aboutir à un accord signé de tous les pays, en particulier la Chine et l'Inde. C'est fait, et réjouissons-nous : « *l'Europe a imposé son leadership climatique* » ⁽³⁾ ! Bien sûr, l'accord est vidé de toute substance et se contente de stipuler qu'un pays doit s'engager à rien à l'horizon 2020, faute de quoi il devra s'attendre à l'application sévère d'absence de sanctions.

Mais on ne peut pas tout avoir. Et pour ne pas complètement désespérer le monde, vous allez voir ce que vous allez voir en juin prochain, au sommet de Rio... Eva Joly ⁽⁴⁾ le dit : « *Après Durban, il faut un sursaut citoyen pour que Rio+20 retrouve l'esprit de Rio* ». Rendez-vous à la prochaine manif, camarades. Seul avantage de cet accord de Durban : il prolonge le protocole de Kyoto, seul texte un peu contraignant sur la réduction des émissions de gaz à effets de serre.

Un autre concept sort magnifié de Durban : l'éco-business. C'était dans l'air, nous en avons parlé il y a

quelques années ⁽⁵⁾, encore s'agissait-il à l'époque de développer des techniques **propres**. Maintenant le principe a évolué sur le thème : les catastrophes (climatiques) génèrent de l'emploi. C'est une méthode éprouvée : quand l'économie piétine, une bonne guerre et ça repart. Celle contre le climat aura peut-être l'avantage inattendu de nous éviter un conflit armé... Alors les instruments de *l'écobizz* se mettent en place et la Banque Mondiale est en train de préparer un *Nouveau Marché Vert* (Green New Deal). Un Fonds Vert est prévu (avec quels financements ?) pour aider les pays touchés par les conséquences du réchauffement, etc.

Cette politique présente plusieurs dangers. Tout d'abord, laisser aux mains de l'économie ultra-libérale responsable du réchauffement climatique le soin de le combattre ne peut qu'amplifier la pollution, puisque non seulement on ne la voit pas interdire industries et comportements polluants s'ils sont profitables, mais en plus elle pourra développer l'éco-business : plus on contamine et plus on gagne (des sous) sur les deux tableaux. L'autre danger est celui de l'éco-ingénierie ⁽⁶⁾, idée propre à notre culture technocratique qui pense pouvoir résoudre tous les problèmes par la technique, ceci sans se préoccuper des retombées sur

l'écosystème. Voilà qui nous ouvre tout grand la boîte de Pandore. La *tentation prométhéenne* est de plus en plus forte, les bénéfices attendus juteux, il est probable que la Finance n'y résistera pas. La planète non plus, d'ailleurs.

Enfin, adieu Durban, bonjour Rio. En attendant, quelles observations tirer de tout cela ?

- Le réchauffement climatique est bien là, les dérèglements se font sentir, de façon encore tolérable et progressive (un peu plus chaud, froid, sec, humide...). Attendons les vrais bouleversements, qui eux se manifesteront par des changements brusques, voire cataclysmiques, dans un futur proche. Certains le disent déjà : très bientôt tout ceci ne sera plus un problème d'environnement, mais de santé publique ;

- paradoxalement le dérèglement de l'écosystème n'est pas une cause mobilisatrice. On a pu croire le contraire avant la crise économique, mais maintenant qu'on est pauvre, « *l'environnement ça commence à bien faire.* » ⁽⁷⁾ Grave démission des peuples, qui n'augure rien de bon pour le fameux **sursaut citoyen** avant Rio ;

- l'Europe, en avance dans les discours et les législations

nationales, reste incapable de convaincre les pays pollueurs, Chine, Inde, etc. Ceux-ci sont en pleine phase de construction d'infrastructures et ne veulent entendre parler d'aucune contrainte. Et ce n'est pas l'Europe qui a pu réaliser, jadis et sans personne pour la critiquer, ce qu'ils sont en train de faire aujourd'hui, qui peut donner quelque leçon que ce soit. Surtout quand elle-même se refuse à remettre en cause le système économique qui a mené le monde là où il est et sur lequel elle fonde toute sa politique ;

- les écologistes et les socialistes français sont restés bien silencieux sur Durban. Peut-être ont-ils un peu trop le nez sur la campagne présidentielle, où le seul dossier écologique qui compte (à part le marchandage des circonscriptions) est celui des centrales nucléaires : voilà une question médiatisée, depuis Fukushima, et il convient de dire quelque chose (même n'importe quoi) sur le sujet. La démagogie écologique n'est pas morte chez nos candidats, toutes couleurs confondues.

Alors, en attendant Rio, que faire ? Continuer de suivre les travaux et propositions des spécialistes, et surtout secouer nos concitoyens et nos politiques. L'urgence est là, nous n'échapperons pas aux effets du climat dans tous les domaines, et plus on attendra, plus la facture sera lourde.


François VILLEMONTAIX

☞ (1) Voir les conclusions de l'Académie des Sciences d'octobre 2010 http://www.academie-sciences.fr/activite/rapport/rapport_261010.pdf

☞ (2) *Royaliste* n° 966, pages 6-7, « *Climatologie – Où est l'imposture ?* ».

☞ (3) <http://eelv.fr/2011/12/23/apres-durban-ne-pas-ceder-au-climato-pessimisme/>

☞ (4) <http://evajoly2012.fr/2011/12/11/eva-joly-apres-durban-il-faut-un-sursaut-citoyen/>

☞ (5) *Cité* n° 39, « *Écologie et politique* », prix  Achat immédiat ! franco : 7 €.

☞ (6) *Royaliste* n° 966.

(7) Pour ceux qui l'auraient oublié : Nicolas Sarkozy au salon de l'agriculture, mars 2010.

Borodino

La perspective d'une nouvelle guerre froide entre la Russie et l'Occident, après l'élection de Poutine, devrait faire éclater en réaction la nécessité de l'alliance.

L'assaut des médias occidentaux contre la candidature Poutine puis sur les conditions de son élection, conduit à se demander quel serait l'intérêt de l'Occident dans une déstabilisation de la Russie. L'Occident était-il plus à l'aise avec la reconduction de ce bon garçon de Medvedev, à défaut d'un capitaliste russe chéri de Wall Street comme l'ancien magnat du gaz Mikhaïl Khodorkovski ? Ou encore mieux un gentil chaos provoquant l'affaiblissement de toutes résistances de ce côté ? Et si Poutine il y a, qu'on lui laisse la bride la plus courte possible.

Ce qui le gêne chez Poutine c'est cette représentation non pas tant de la puissance, que l'on méprise, que de la souveraineté, que l'on estime surannée. La notion de démocratie **libérale** véhiculée par les organisations civiques américaines, proactives dans les révolutions de couleur à l'Est, jointe au concept d'Europe post-nationale développé à l'Ouest du continent, ne s'accorde guère avec les aspirations et les nécessités de la Russie post-soviétique. Or pour les néo-conservateurs américains comme pour les doctrinaires bruxellois, il n'y a pas de juste milieu ni de vraie transition. Cette intransigeance de nature idéologique empêche tout dialogue. Il faut que la Russie passe sous les fourches caudines, sinon elle sera dénigrée et déstabilisée.

La réponse de Poutine sur le registre de la puissance - augmentation sans précédent des dépenses militaires, usage du droit de veto, prétention à

un monde multipolaire - est utile pour préserver le glacié (Ukraine hors de l'Union européenne et de l'Otan, pas touche à la Biélorussie) et pour faire face aux conséquences du retrait de la Coalition d'Afghanistan. Mais elle ne lui sert de rien, et le dessert même, dans son dialogue avec l'Occident.

Moscou voit ses options internationales se réduire : la Chine est devenue le grand frère ; la relation sera de plus en plus déséquilibrée ; la Russie ne peut pas compter sur un appui inconditionnel ; elle risque même de se retrouver à la remorque de Pékin. (1) Washington est à peu près dans les mêmes dispositions ; on s'irrite de ces piquûres de moustique datant d'un passé à jamais disparu ; la secrétaire d'État de Bush, Condoleezza Rice, est bien la dernière à avoir attaché de l'importance au partenariat avec la Russie. Autre option, les grands États émergents (BRICS) ne constituent pas une unité.

Reste l'Europe. La Russie a besoin de l'Europe et l'Europe a besoin de la Russie. Contrairement à la Chine et aux États-Unis, l'Europe n'est pas une superpuissance (on a fait fi de l'Europe-puissance) ; elle joue dans la même catégorie que la Russie, en seconde division. Elle est le maillon faible. Comment Poutine compte-t-il gagner son alliance ? Par le chantage ou par les sourires ? En 2007, Poutine avait eu l'illusion de croire en un solide partenariat, presque une amitié, avec Sarkozy, pour se retrouver, l'année suivante devenu Premier ministre, face à face avec Fillon, mais surtout

un retour de la France dans l'Otan et un alignement sur les États-Unis en Afghanistan et en Irak. Sa déception n'a pas été moins grande avec les Allemands. Aujourd'hui, la Russie en est réduite à servir de terre d'accueil aux déçus de l'euro, à commencer par les frères orthodoxes grecs, sans pouvoir néanmoins leur offrir d'alternative monétaire crédible.

Excessivement influencée par les médias et l'Internet, l'Europe ne parvient pas à se forger une approche indépendante de la Russie. Elle a tendance sinon à la sous-estimer du moins à croire que la nécessité de l'alliance entre la Russie et l'Europe s'imposera tôt ou tard à l'évidence. Moscou ne pourra pas faire autrement que de venir lui manger dans la main. C'était la conviction sincère de Napoléon, entraînant toute l'Europe, dix-sept nations liguées dans la Grande Armée : sous peu, Moscou nous demandera la paix. Ce fut tout le contraire.

La Russie prépare avec faste le bicentenaire, au second semestre de cette année, de la bataille de la Moskova (Borodino pour les Russes) et de la guerre patriotique de 1812 qui libérera le sol russe de toute présence étrangère. On entend d'ici les discours. À l'Europe du Congrès de Dresde, prélude de la campagne de Russie (mai 1812, mais on pense à d'autres plus récents, dont celui de la CDU), de faire son autocritique. Aux *impérialistes* français (nostalgiques de l'Empire napoléonien) de faire *repentance* pour le tort fait à la Russie, mais surtout à la France à jamais diminuée.

Yves LA MARCK

(1) *Royaliste* n° 1008, page 5, « *Le prochain schisme sino-soviétique* ».

BRÈVES

◆ **LIBYE** – Début mars s'est tenu à Benghazi un rassemblement de plusieurs milliers de représentants des chefs tribaux et des chefs de milice venus de Cyrénaïque, région à l'est du pays. Dans une déclaration commune ils ont manifesté l'intention de demander une semi-autonomie pour leur province et ils ont annoncé la formation d'un nouveau Conseil régional. Ils ont également rejeté la loi électorale qui ne leur a alloué que 60 sièges sur 200 pour les élections législatives prévues pour le mois de juin prochain. Ils ont nommé à leur tête Ahmed al-Zubair al Senussi. Ce dernier, qui était déjà membre du Conseil national de transition (CNT), n'est autre qu'un des deux prétendants au trône de Libye. Il a fait 31 ans de prison sous le régime de Kadhafi et pour cela a été honoré du *Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit* 2011 décerné chaque année par le Parlement européen.

◆ **ESPAGNE** – Les accusations portées contre Inaki Urdangarin, mari de l'infante Cristina et gendre du roi, n'ont apparemment pas affecté l'attachement des Espagnols pour la monarchie. En effet, selon un sondage réalisé par l'agence DYM pour le quotidien ABC, à la question « *Diriez-vous que la monarchie est positive ou négative pour l'Espagne ?* » 69 % des sondés ont répondu positivement et 22 % négativement. Et à la question « *Comment jugez-vous l'action du roi depuis son avènement ?* » 63 % la jugent positive ou très positive alors que 24 % l'estiment ni positive ni négative et 8 % très négative. Le journal ABC fait remarquer que ces pourcentages infirment « *la croyance très répandue dans l'opinion publique que l'Espagne est juancarliste plus que monarchiste* ».

◆ **JAPON** – Le 11 mars, les Japonais ont observé une minute de silence à la mémoire des victimes du séisme et du tsunami qui ont fait plus de 19 000 victimes il y a un an. A Tokyo, l'empereur Akihito et l'impératrice Michiko ont participé à une cérémonie commémorative. Après avoir rendu hommage aux victimes du « *Grand tremblement de terre de l'est* » il a déclaré : « *Je m'attends à de nombreuses difficultés sur la voie de notre guérison. J'espère que chacun d'entre nous gardera dans son cœur le souvenir des victimes et oeuvrera à l'amélioration de la situation dans les régions frappées par la catastrophe* ».

◆ **ARABIE SAOUDITE** – Le prince héritier Nayef est arrivé aux États-Unis, pour y subir des examens médicaux. Le prince Nayef, actuel ministre de l'Intérieur, a été nommé par le roi Abdallah héritier du trône en octobre après la mort de l'ancien prince héritier Sultan ibn Abdoulaziz al Saoud. Auparavant c'était déjà lui qui avait pris en charge les affaires courantes du royaume ces dernières années lors des absences du roi ou du prince Sultan.

Le moment hollandais

Professeur émérite des Universités, Blandine Kriegel compose une œuvre majeure, décisive à nos yeux dans le domaine conjoint de la philosophie politique et de l'histoire du droit public. Après avoir expliqué le rôle des érudits et des légistes de la monarchie à l'âge classique, elle s'est consacrée à l'établissement d'une généalogie de la République qu'elle vient de compléter par une passionnante étude sur la naissance de l'État moderne.

Les réactionnaires et les révolutionnaires sont au moins d'accord sur un point : c'est la Révolution française qui engendre la République abhorrée ou glorifiée. Le monarchisme sera donc antirépublicain et les maurrassiens prétendront avoir fait la synthèse de la Contre-révolution pour assurer le retour de la *monarchie traditionnelle*. Leurs adversaires se posent en vertueux défenseurs d'une République qui a abattu les tyrans... L'effacement de l'Action française limite aujourd'hui la polémique à des cercles restreints mais l'idée d'une opposition irréductible entre la République et la monarchie flotte encore dans les airs.

Elle finira bien par disparaître comme tant d'autres préjugés car, voici trente ans, Blandine Kriegel a dynamité les positions tenues par les deux groupes ennemis - d'abord dans sa thèse sur les historiens et la monarchie (1) puis dans bien d'autres ouvrages qui lui ont permis de refaire la généalogie de la République. (2) C'est ce travail qu'elle poursuit dans l'ouvrage consacré à la naissance du **Prince moderne** (3) lors de l'insurrection des Pays-Bas contre l'impérialisme espagnol. Il y a, dans l'histoire

de la République, un *moment hollandais* qui relie la pensée aristotélicienne du Politique à la doctrine moderne et contemporaine de l'État républicain aujourd'hui attaqué de toutes parts.

Avant de partir à la découverte, retour au fondateur. C'est Aristote qui établit l'opposition fondamentale entre deux **régimes** que nous connaissons toujours : la République vise l'intérêt général et l'autorité s'y exerce par la loi sur des hommes libres et égaux ; le Despotisme vise l'intérêt privé et l'autorité s'y exerce par la violence sur des individus soumis. La question du gouvernement - monarchique, aristocratique, démocratique - est d'un autre ordre. Il y a bien une *politéia*, une *respublica* antique, mais le droit de l'État, les droits de l'homme et le droit du peuple y sont inconnus. Il y a aussi une république chrétienne qui se réfère directement à Aristote tel que le reprend la théologie médiévale mais, selon Blandine Kriegel, ce n'est pas encore la république moderne - même si l'idée républicaine s'enrichit et s'affine au Moyen Âge. La question, toujours disputée, mérite nuances et précisions. Elle ouvre sur une distinction majeure entre deux types de république :

- la **république de cité** dispose de sa propre administration, de sa propre justice, c'est le peuple qui décide en dernier ressort mais elle est fragile face à l'empire. Aussi fait-elle appel au prince amoral ou au podestat extérieur à la cité, qui sont tous deux voués à la guerre ;

- la **république d'État** s'institue au XVI^e siècle, à l'opposé de la pensée de Machiavel. Cette république moderne est de gouvernement monarchique mais pas encore démocratique - les deux formes de gouvernement pouvant se composer car nous savons depuis Aristote et surtout Polybe que le gouvernement est un mixte. Mais où et comment s'engendre-t-elle ? À la fois dans la pensée politique et dans la guerre impitoyable qui oppose les républicains et les impériaux, Guillaume d'Orange et Philippe II d'Espagne. Cependant, l'enjeu de la guerre, pour les républicains, ce n'est pas le triomphe du condottiere mais la paix pour le peuple libre vivant sous la loi d'une institution légitimée.

Ainsi, la République moderne ne naît ni en Amérique du Nord, ni dans la France révolutionnaire mais aux Pays-Bas. Blandine Kriegel nous y entraîne, ravive notre mémoire, comble nos ignorances avec une allégresse communicative. Voici les humanistes (Érasme), les peintres flamands... et la Réforme venue d'Allemagne qui se développe rapidement par qu'elle conforte l'exigence de liberté : « un pays qui désire farouchement conserver sa liberté traditionnelle contre une puissance éloignée comme la Papauté ou étrangère comme l'Espagne, un pays à la recherche constante de son indépendance, ne peut que trouver un

appui dans les idées de la Réforme ». Les Pays-Bas trouvent un admirable défenseur en la personne de **Guillaume de Nassau**, prince d'Orange, qui porte en lui l'esprit humaniste et la foi protestante. Dans quelle conjoncture ?

En 1560, les Pays-Bas sous domination espagnole sont encore majoritairement catholiques et vivent paisiblement la coexistence religieuse. Mais Charles-Quint décide de persécuter les protestants et se heurte à l'opposition croissante d'une population qui refuse l'Empire et l'Inquisition qui a été établie en 1535. Avec Philippe II, c'est pire : son refus de tout compromis aboutit à l'insurrection de 1566 et, l'année suivante, le duc d'Albe entreprend de soumettre le pays avec une cruauté inouïe. S'ensuit une longue guerre de résistance de tout un peuple mené par son prince et qui aboutira au rappel du duc d'Albe en 1576.

La guerre est loin d'être terminée mais les opérations militaires ont moins d'importance que le conflit politique, qui a une dimension européenne et une portée immense. Par sa diplomatie, la France est partie prenante. Guillaume d'Orange veut l'alliance française, qui se concrétise en 1582 par l'arrivée, longuement préparée, de François duc d'Anjou. C'est un échec car le prince français, nommé gouverneur des provinces du Nord, ne se tient pas dans la limite des pouvoirs attribués par les États Généraux, qui décident après son départ de nommer Guillaume gouverneur général des Provinces-Unies. L'empereur espagnol fera assassiner le Sta-thouder le 10 juillet 1584 mais l'abominable Philippe II a perdu la partie : les Provinces Unies, qui ont tenu grâce à l'appui de la nation française et qui reçoivent l'aide militaire de l'Angleterre, finiront par être définitivement libérées des impériaux. Nous sommes là devant un épisode très significatif de la lutte des nations contre les empires, dans laquelle les enjeux politiques l'emportent toujours sur les affinités religieuses : le roi de France catholique, allié aux Ottomans, soutient contre l'Espagne catholique le prince protestant qui tenta d'obtenir l'aide de la Sublime Porte...

Dans cette confrontation européenne, d'éminents Français jouent un rôle déterminant. La **pensée républicaine**, nous dit Blandine Kriegel, « naît de la rencontre de deux guerres : la guerre civile française et le massacre de la Saint-Barthélemy, d'une part, la guerre hollandaise et le martyre des Flandres, de l'autre ». Aux Pays-Bas comme

ailleurs, l'insurrection populaire ne suffit pas : il faut que soit institué un pouvoir légitime afin que les révoltés puissent fonder politiquement leur exigence de liberté. Cette légitimation ne procède pas de la joyeuse spontanéité des masses - autre illusion - mais de l'effort conjoint des représentants du peuple, du prince désigné et des théoriciens de la légitimité.

Après 1576, cette représentation est assurée aux Pays-Bas par les États Généraux qui légifèrent, lèvent les impôts, financent l'armée et désignent le Prince selon un pacte qui associe les deux pouvoirs. Le génie de Guillaume d'Orange, c'est d'avoir compris qu'il devait être au service de son peuple, dans le respect de sa liberté. Nous lui devons, écrit Blandine Kriegel, « une république d'État qui ne naufrage pas les acquis démocratiques des républiques de cité, tout en utilisant la force de propulsion d'une **respublica christiana** renouvelée. »

Dans cette admirable dialectique, notre **parti des politiques** est à l'œuvre. Il est formé par les catholiques et les protestants qui veulent sortir des guerres de religion par la restauration de l'autorité de l'État garant de la paix dans le royaume. Beaucoup de protestants parmi ces **politiques** parce que l'élite française est très majoritairement acquise à la Réforme. Blandine Kriegel évoque Michel de l'Hospital, l'évêque Jean de Montluc, les historiens Étienne Pasquier et Pierre Pithou, puis nous présente les hommes qui viennent soutenir Guillaume d'Orange et préparer l'alliance des nations européennes contre l'Espagne : Jean Bodin, Hubert Langlet, Philippe Duplessis-Mornay, François Hotman, François de La Noue, Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde. À part le premier cité, leurs œuvres sont aussi méconnues que déterminantes. Toutes inspirent la pensée politique de Guillaume d'Orange et la Déclaration des États Généraux des Provinces-Unies promulguée le 26 juillet 1581, qui précède et annonce de très loin les déclarations américaine de 1771 et française de 1789.



■ **Guillaume d'Orange, dit Le Taciturne, véritable Prince moderne.**

D'une lecture approfondie de l'œuvre des juristes français, Blandine Kriegel dégage les idées fondatrices de la république moderne. Dans le rejet commun du droit romain, langue juridique de l'Europe impériale, « la sacralisation de la loi remplace désormais la sacralité du roi et anéantit la divinisation de la puissance ». L'Alliance biblique de Dieu et du peuple inspire la conception du pacte politique entre le peuple et le pouvoir. L'idée de l'État républicain implique que le pouvoir ne soit plus un patrimoine et que le Prince ne soit plus un seigneur impérial mais un magistrat - certes le premier - qui exerce ses attributions face à une résistance légitime et au risque de l'insurrection populaire. Les idées républicaines inspireront le Grand dessein d'Henri IV et Sully (4), qui reste d'une pleine actualité...

Bertrand RENOUVIN

📖 (1) Cf. « *Les historiens et la monarchie* », PUF, 1988. 4 volumes présentés dans *Royaliste*, n° 504, 8 décembre 1988 et n° 509, 20 février 1988.

📖 (2) Blandine Kriegel - « *Philosophie de la République* », Plon, 1998. Cf. *Royaliste* n° 725.

📖 (3) Blandine Kriegel - « *La République et le Prince moderne* », PUF, 2011, prix franco : 25 €. [Achat immédiat](#)

📖 (4) Cf. sur mon blog l'évocation du Grand dessein d'Henri IV et Sully et du projet actuel de république européenne : <http://www.bertrand-renouvin.fr/?p=3372>

Quel projet pour la France ?

Il faudrait que les dirigeants français se décident à tenir compte des nouveaux rapports de force : la Chine est une puissance agressive, les États-Unis ne s'intéressent plus à l'Europe, les dirigeants allemands sont désormais murés dans leur égoïsme. La France peut cependant retrouver son chemin.

Dans son précédent ouvrage (1), Jean-Michel Quatrepoint expliquait le mécanisme de la crise, le rapprochement sino-américain, la soumission de Barack Obama aux financiers et les raisons de la montée en puissance de la Chine. Deux ans plus tard, les innombrables analyses des experts patentés, les sommets spectaculaires et les déclarations d'intention tonitruantes n'ont rien changé. Ceux qui disaient avoir compris que le capitalisme marchait sur la tête n'ont rien fait. Et ceux qui n'avaient rien compris ont continué à dire des bêtises et à prendre des initiatives sans portée avec l'arrogance dont un Alain Minc est, en France, l'indécrottable incarnation. Jean-Michel Quatrepoint s'est donc remis à la tâche et son nouveau livre (2) confirme que nous continuons d'être victimes des tendances lourdes de la globalisation.

La Chine est toujours décidée à prendre sa revanche sur l'Occident et manifeste d'autant plus froidement sa volonté de puissance qu'on lui cède sans même songer à résister. Plus cette résistance sera tardive, plus elle sera coûteuse car « la Chine a bâti sa stratégie de revanche sur un modèle mercantiliste, qui repose entièrement sur l'exportation de biens et de servi-

ces et un accès privilégié aux matières premières. Que les flux viennent, pour une raison ou pour une autre, à se tarir, et le régime peut être tenté d'utiliser son appareil militaire à l'intérieur ou à l'extérieur. »

Les États-Unis, en revanche, ne vont pas bien du tout. La logique financière, prédominante, conduit à la désindustrialisation et au chômage de masse alors que le pays croule sous le poids d'une dette colossale qui oblige à recourir à la création monétaire. Présenté lors de son élection comme le sauveur du monde, Barack Obama est un homme de compromis, faible devant les groupes de pression. Les atlantistes auraient intérêt à noter que le très distingué président américain ne s'intéresse pas à notre continent : « Barack Obama incarne les nouvelles priorités des États-Unis du XXI^e siècle. La Chine, les pays émergents, l'islam et son milliard d'hommes. L'Europe n'est plus un marché aussi intéressant qu'hier pour les multinationales américaines ». Et puis, les Américains n'oublient pas que la France, l'Allemagne et la Russie n'ont pas participé à l'expédition en Irak et veulent nous faire payer ce refus - parfaitement justifié comme la suite des événements l'a montré. Le salut ne

viendra pas d'outre-Atlantique.

L'Allemagne, quant à elle, affirme et impose une stratégie qui se caractérise par l'égoïsme. Comme la Chine, notre voisin est mercantiliste. Le patronat, les syndicats et le gouvernement allemand collaborent étroitement. Lorsque la fin de la guerre froide les a privés de leur *hinterland* est-allemand, ils ont mené ensemble la réunification et ont trouvé plus à l'Est les pays à bas salaires et à monnaie faible qui leur permettaient de réaliser des investissements massifs et fructueux. Cette concurrence libre et faussée leur permet d'exporter à tout va leurs produits et de compenser de grosses fuites de capitaux car *nos-amis-allemands* ne sont pas des modèles de vertu, contrairement à ce qu'ils voudraient nous faire croire. L'oligarchie allemande n'est pas non plus l'amie et la protectrice du peuple allemand.

La réforme de la protection sociale et la rigueur salariale ont été violentes. Certes, le chômage a beaucoup baissé (de 11 % en 2005 à 7 % des actifs en 2010) mais il ne faut surtout pas imiter les Allemands : ils bénéficient, si l'on peut dire, de leur déclin démographique ; les **minijobs** exonérés de charges sociales et payés avec des lance-pierres représentent 20 % des em-

ploi ; le temps partiel représente 27 % de l'emploi en Allemagne contre 17 % en France. Au total, le nombre de travailleurs pauvres a augmenté de 2 millions en dix ans ! Les dirigeants allemands jouissent de leurs succès économiques et commerciaux et donnent des leçons de morale à toute l'Union européenne sans voir que la fameuse discipline allemande pourrait un jour ne plus être respectée par tout un peuple qui vit et survit, chôme ou travaille sans le moindre espoir.

Et la France ? On a entendu les discours volontaristes d'un supposé président, on a lu les belles phrases d'Henri Guaino mais le gouvernement français ou ce qu'il en reste, prend tous les coups sans en rendre aucun. L'offensive chinoise pourrait être arrêtée par un protectionnisme européen mûrement concerté. L'offensive allemande pourrait se heurter à notre sortie de l'euro et à une forte dévaluation de notre monnaie nationale en attendant d'adopter avec nos partenaires européens une monnaie commune. En France même, il faut que le pouvoir politique s'impose aux groupes de pression et définisse une politique industrielle que Jean-Michel Quatrepoint dessine de façon suffisamment précise pour que les partis politiques aient, comme on disait autrefois, du grain à moudre.

Hélas, la plupart des candidats préfèrent réciter le catéchisme libre-échangiste, espérer que l'Allemagne sera bienveillante et dissenter sur la mondialisation sans chercher à connaître les mouvements effectifs qui sont en train de transformer le monde.

Annette DELRANCK

(1) Cf. « La dernière bulle » Éd. Mille et une nuits, 2009 (prix franco : 18 €) et [Achat immédiat](#) | l'entretien [publié dans Royaliste](#), n° 963.

(2) Jean-Michel Quatrepoint - « Mourir pour le yuan ? Comment éviter une guerre mondiale », François Bourin éd., 2011, prix franco : 20,50 €. Toutes les citations sont tirées de cet ouvrage. [Achat immédiat](#) |

Éloge du patriotisme

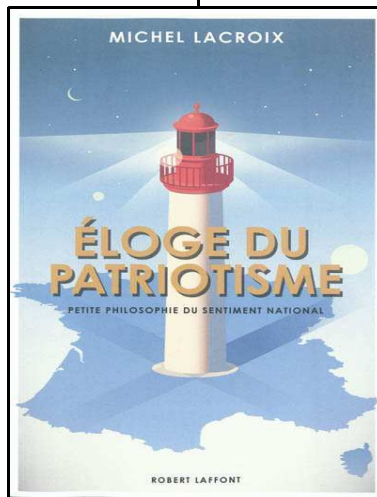
Michel Lacroix a entrepris de conforter un sentiment qui est jugé inconvenant dans les hautes classes mais aussi dans divers groupes sociaux et politiques. L'oligarchie professe la mondialisation **heureuse** ou simplement fatale ; elle cultive le mythe de l'intégration européenne selon une philosophie de l'histoire - plutôt un récit d'apparence historique - selon laquelle les nations sont **dépassées**. Il y a aussi le rejet communautariste et la manie de la repentance... et un facteur que Michel Lacroix souligne avec raison : hier comme aujourd'hui, le nationalisme est une idéologie qui pervertit le patriotisme et conduit à détester ce sentiment caricaturé par les idéologues et les démagogues. On l'a vu lors de l'affaire Dreyfus : Maurice Barrès et Charles Maurras plaçaient la patrie au-dessus de tout, donnant congé à la justice ce qui est fou : l'essence du Politique, c'est l'existence d'une justice. Mais la patrie ainsi apologisée était dans le même temps amputée de ses juifs, de ses protestants, de ses francs-maçons, tous dénoncés comme mauvais Français ou comme étrangers à la France. On a refait le même coup pendant l'Occupation, avec les moyens effectifs de la persécution. Et c'est la même logique qui conduit aujourd'hui les deux candidats d'extrême droite (Marine Le Pen et Nicolas Sarkozy) à créer une fracture entre Nous (les *vrais* Français) et ces autres que seraient les musulmans.

L'instrumentalisation du catholicisme, la manipulation de la laïcité et la transformation de Jeanne d'Arc en passionaria xénophobe ont provoqué l'écœurement de nombreux compatriotes qui ont fui vers l'internationalisme prolétarien ou vers l'Europe supranationale. Cette réaction est compréhensible mais totalement injustifiée si l'on s'en tient au patriotisme tel que l'évoque Michel Lacroix avec la perspicacité et la prudence du philosophe. Le patriotisme, c'est un sentiment - l'amour de la patrie chantée de mille manières. Par conséquent, le patriote est celui qui aime sa patrie : le patriotisme est donc, stricto sensu, un particularisme et c'est bien ce que les beaux esprits lui reprochent parce qu'ils ont oublié leurs cours de philosophie. En quelques mots : s'il y a du particulier, c'est qu'il y a de l'universel. On ne vit pas *dans l'universel* mais selon l'universel tel qu'il s'appréhende par la foi religieuse, par les lumières de la raison, par l'énoncé des droits de l'Homme. On vit une existence singulière sur un morceau de terre - terre des pères ou terre d'élection - au sein d'une collectivité constituée par l'histoire et organisée selon le droit. Cette collectivité juridico-historique, c'est la nation.

Le lecteur de Michel Lacroix remarquera que son *Éloge du patriotisme* est explicité par un curieux sous-titre : *Petite philosophie du sentiment national*. Au nom de la pureté des concepts, il faudrait s'écrier que ce n'est pas la même chose ! L'appartenance à la nation, ce n'est pas un sentiment mais un lien juridique (l'enfant est déclaré au bureau de l'état civil, l'étranger devient français selon des dispositions

légales) et c'est en même temps une relation plus ou moins clairement raisonnée à l'histoire d'une nation organisée par l'administration étatique dans le cadre d'une constitution. Pourtant, on ne parviendra pas à dresser sur deux colonnes la liste de ce qui relève du patriotique et de ce qui appartient au national. On n'imagine pas la vallée de la Loire, quand on aime ses paysages, sans les châteaux des rois de France. On ne vibre pas en regardant les images de la prise de la Bastille sans songer à la Déclaration de 1789. Les jacobins, à l'exception de quelques fanatiques, s'insurgeraient si Éva Joly proposait de raser les châteaux pour effacer le souvenir des *tyrans* et retrouver, du même coup, la nature originelle. Les royalistes, à l'exception d'une poignée de purs réactionnaires, refuseraient violemment que le 14 juillet ne soit plus le jour de la fête nationale.

Notre relation à la France est faite d'un ensemble de liens sentimentaux et raisonnés qui se distinguent ou se confondent plus ou moins selon les époques, les situations, les personnes. Le patriotisme, quand il ne se transforme pas en enracinement pathologique, l'appartenance nationale, quand elle ne sombre pas dans le nationalisme, ne séparent pas les Français de l'universel.



Les alter mondialistes sont aussi fixistes que les nationalistes : ils inventent des entités humaines figées (la France éternelle, la citoyenneté mondiale) qui auraient des rapports définitivement fixés. Sans tomber dans le bougisme, il faut tout de même noter que l'homme n'arrête pas de bouger. *Homo viator* dit-on plus élégamment. L'amour de la patrie française n'empêche pas d'aimer d'autres pays. On raisonne mieux sur les affaires mondiales quand on est en sûreté sur le territoire national. Platon observait déjà que nous courrons du particulier à l'universel sans nous soucier des intermédiaires. Comme c'est vrai ! D'innombrables immigrants se sont francisés en militant au Parti communiste, qui professait l'internationalisme prolétarien tout en participant activement à la Résistance. L'appartenance nationale nous inscrit, que nous le voulions ou non, dans une Europe qui se définit d'abord par la culture commune à ses diverses nations. Mieux : l'Union européenne a pu se constituer parce que tous les États nationaux qui en sont membres sont délimités par des frontières juridiquement établies. Cette Union qui est en train de se disloquer n'a jamais séparé la France d'autres **mondes** - la Méditerranée, la francophonie - ni du monde puisqu'elle siège, comme les autres pays, dans de nombreuses organisations inter-nationales. Nous ne cessons d'aller du particulier à l'universel par la médiation de l'État national. Ce n'est pas l'effondrement des institutions d'un pays qui porte les citoyens vers l'universel : cette catastrophe, on ne le voit que trop, provoque le repli, la violence interindividuelle, souvent la guerre civile.

Seule critique au livre de Michel Lacroix : l'idée d'une *gouvernance mondiale* qui serait la nouvelle mission assignée à la France. Le concept de **gouvernance** est trop chargé d'idéologie pour qu'on puisse le mettre en œuvre : mieux vaut reprendre et développer l'idée d'une organisation des nations unies à partir de ce qui est difficilement réalisé depuis la fin de la guerre.

Yves LANDEVENEC

(1) Michel Lacroix - « *Éloge du patriotisme - Petite philosophie du sentiment national* », Robert Laffont, 2011, prix franco : 17 €.

Achat immédiat

Le miroir d'Isabelle

La figure de la reine Isabelle II d'Espagne, contrainte à l'abdication puis à l'exil en France, permet d'éclairer les conditions de la survie de la monarchie, au XIX^e siècle, alors que le libéralisme s'affirme en Europe.

La biographie a longtemps été considérée comme un genre historique des plus classiques. Depuis celles de Jacques Le Goff en France, sur *Saint-Louis* ou celle de Yann Kershaw dans le monde anglo-saxon, sur *Hitler*, on sait qu'une figure politique peut être une clé pour aborder tous les enjeux d'une époque, pas tant parce qu'elle crée les systèmes politiques qu'elle est supposée en assurer le fonctionnement.

La conférence de l'historienne espagnole Isabel Burdiel, *Les usages de la monarchie espagnole : Isabelle II et le libéralisme espagnol*, tenue au *Colegio de España*, à Paris, en janvier dernier, à l'occasion de la publication de son dernier ouvrage, couronné en Espagne par le prestigieux *Prix national d'histoire*, nous offre une nouvelle preuve du renouveau du genre (1). L'histoire comparée que tente l'auteur, entre France, Angleterre, Italie et Belgique, où est entretenue, au milieu du XIX^e siècle, un débat sur

l'adaptabilité de l'institution monarchique aux idéaux de la Révolution française, est des plus stimulantes.

Pour Isabel Burdiel, « *la monarchie est compatible avec la démocratie, parce qu'elle s'adapte* ». Muni de la seule **empathie froide**, propre à tous les grands biographes, l'auteur déploie une réflexion sur la figure du premier souverain espagnol acceptant le jeu constitutionnel. Monarchie et parlementarisme n'alliaient en effet pas de soi dans l'Europe d'après la Révolution française. Et, malgré l'échec apparent de la souveraine, qui doit abdiquer et s'exiler en France à partir de 1868, force est de constater que le règne d'Isabelle est celui où la vieille institution et les forces vives de la politique se frottent pour la première fois les unes aux autres, avant de trouver, avec le successeur d'Isabelle, son fils Alphonse XII, un compromis qui passe par la restauration monarchique, tandis que la France, depuis l'abdication de Louis-Philippe I^{er}, s'éloigne inéluctablement de ses rois...

Cette reine d'Espagne avec trop de personnalité est ballotée entre ses amants et les événements de la vie politique, malgré sa proximité avec le parti des *modérés*, moins à gauche que la masse des *libéraux*.

Reine à trois ans, succédant à un père symbole de la résistance à Napoléon I^{er}, majeure à treize, elle doute de sa légitimité, alors que l'infant Carlos, frère du roi défunt réclame pour lui-même une succession en ligne masculine respectueuse de la tradition. Isabelle fut carliste avant d'être sûre de sa couronne ! C'est en effet avec une constitution imposée par les nouvelles forces politiques qu'Isabelle II doit régner et fonder sa monarchie dans un modèle qui se dessine partout ailleurs. Naît en Europe une *monarchie cérémonielle* qui la contraint à se donner un nouveau rôle symbolique et neutre.

Isabelle n'y parvient pas ou bien on lui empêche d'y parvenir, souvent même dans son propre camp. C'est qu'en effet, dans cette genèse du parlementarisme, le jeu des pouvoirs procède d'une drôle de manière : quand ils sont prêts à établir un consensus politique, les principaux partis n'hésitent pas à rejeter la figure du souverain hors de la sphère de l'action, alors même qu'ils tendent à recourir à elle quand ils sont dispersés. La démonstration d'Isabel Burdiel peut nous amener à nous demander si la tentative de coup

d'État militaire le 23 février 1981, sous le roi actuel, n'est pas un lointain écho à cette logique des *pronunciamientos*.

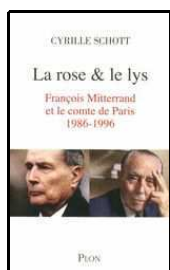
La biographie montre aussi qu'avec la réduction à un rôle symbolique est alors inventée la **figure privée** du souverain. Isabelle II ne s'y montre pas plus mature qu'en politique, au regard surtout des canons d'une *morale bourgeoise*, elle aussi en cour de formation, et qui se jauge face à la figure de la reine. Il est d'ailleurs poignant de noter que la pornographie politique qui brocarde la reine - encouragée dit-on par son beau-frère le duc de Montpensier, sympathique Orléans prêt à tout pour devenir roi-consort d'Espagne ! - n'est pas sans rappeler celle qui flétrit Marie-Antoinette.

C'est que, selon Burdiel, pour être intégrée dans une nation en voie d'affirmation politique, la monarchie doit créer de nouveaux *mécanismes informels* qui permettent aux citoyens de s'identifier à elle. Ainsi sont bannis des comportements personnels sur lesquels l'Église catholique était elle-même prête à fermer les yeux, quand ils venaient du roi dont la souveraineté venait d'en haut. Entre idéal bourgeois et identité nationale, le chemin est trop étroit pour Isabelle. Et *l'indépendance morale*, comme *l'indépendance féminine* ou *l'indépendance politique* de la reine deviennent toutes trois insupportables aux yeux de la majorité de ses sujets.

Tout au long de son règne, la reine ne détiendra donc jamais, au mieux, qu'un pouvoir de nuisance sur les forces qui osent se réclamer d'elle. Isabelle II n'est donc *ni Napoléon III*, *ni Louis-Philippe*. Le premier s'appuyait, dans son pays, sur la légitimité des acquis de la révolution garantis par l'Empereur sacré en 1804 ; le second indiquant aux Espagnols jusqu'où un roi constitutionnel ne peut pas aller.

David NOVARRO

(1) Isabel Burdiel - " *Isabel II - Una biografía (1830-1904)* ", Taurus : 2010. Ouvrage non traduit en français.



Les rapports entre le comte de Paris et François Mitterrand : un préfet de la République témoigne

La rose et le lys de Cyrille Schott

Prix franco : 19,50 €

Achat immédiat

EXPULSION

La pétition pour protester contre la procédure d'expulsion de nos locaux engagée par la Mairie de Paris - a été mise en ligne sur internet et a presque atteint les 600 signataires. Tous nos amis sont invités à venir la signer (1).

Pour ceux qui n'ont pas d'accès internet nous tenons à leur disposition des formulaires qui leur permettront de s'associer à notre démarche.

(1) <http://narinfo.voila.net/Expulsion.htm>

Campagne de promotion

La période électorale est particulièrement propice pour faire de la publicité pour la NAR et pour *Royaliste*.

Utilisez pour cela nos autocollants : De format 99x38 mm très visible (imprimés en noir sur fond jaune)

Vendus par planche de 14



Tarif :

1 planche 1 € franco

à partir de **2 planches** :

0.70 € franco la planche

à partir de **10 planches** :

0.65 € la planche

D'autres modèles sont également à votre disposition. Demandez-nous le catalogue.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@gmail.com
- ✓ Sites internet : <http://www.narinfo.fr.st> (Informations et actualités) et <http://archivesroyalistes.org/>
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris**

MERCREDIS DE LA NAR

◆ **A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.**

◆ **La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.**

◆ **Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).**

● **Mercredi 21 mars** - Maître de conférence à Sciences Po, auteur d'une trentaine d'ouvrages - sur l'extrême droite, l'extrême gauche, Guy Debord... - invité régulier de nos réunions, **Christophe BOURSEILLER** consacre son dernier livre publié à la constellation que forment « **Les extrémistes** ». Il en existe de toutes sortes et ils campent sur des bords opposés. Il y a les staliniens endurcis, les groupes de l'ultra-droite, les réseaux terroristes et toutes sortes de rebelles. Mais faut-il ranger le Front national, les héritiers de l'Action française et les catholiques intégristes parmi les extrémistes ?

Le tableau complet et précis que brosse Christophe Bourseiller amène à rechercher une définition susceptible d'englober tous les aspects de l'extrémisme. Il faut aussi

s'interroger sur le danger que représentent les organisations qui veulent imposer un changement radical de société et qui engendrent parfois des contre-cultures. Sont-elles purement utopiques et négatives ou peuvent-elles entrer dans la composition de la culture dominante ?

● **Mercredi 28 mars** - Voici un livre qui contraste durement avec les belles descriptions du rêve américain et qui est écrit en contrepoint du célèbre ouvrage sur la *Démocratie en Amérique*. Historien spécialisé dans l'étude de la civilisation américaine et dans l'histoire de la Résistance, **Thomas RABINO** propose quant à lui un thème de réflexion peu courant : « **De la guerre en Amérique** ».

Le fait est que les États-Unis ont effectué, en deux siècles et demi, une soixantaine d'interventions militaires. Certaines sont régulièrement célébrées par le cinéma, d'autres (Panama, Cuba) sont plus ou moins oubliées. Toutes prouvent l'existence d'une culture de guerre que Thomas Rabino examine dans tous ses aspects. La guerre américaine est conçue comme une entreprise d'extermination qui prend de plus en plus la forme d'une barbarie technologique. Il s'agit de poursuivre la lutte salvatrice contre le Mal, de le mobiliser autour du pouvoir politique. La démocratie américaine et la paix mon-

diale sont-elles compatibles avec cette pulsion belliqueuse ?

● **Mercredi 4 avril - Marie-Thérèse de France**, c'est l'orpheline de la prison du Temple, la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, la sœur de Louis XVII. Libérée en 1795, elle devient la figure vivante du martyr car le sort tragique de la famille royale provoque une resacralisation de la royauté dans une partie de l'opinion.

Agrégée d'histoire, docteur en histoire et chercheur associé à l'École nationale des chartes, **Hélène BECQUET** vient de publier la biographie de celle qui devint duchesse d'Angoulême et dauphine de France à l'avènement de Charles X. Contrainte à l'exil par la Révolution de 1830, elle devient face à la monarchie tricolore « **La contre-révolution sanctifiée** » qui meurt avant la fin du XIX^e siècle pour laisser la place à de nouvelles formes de fidélité royaliste. L'ouvrage d'Hélène Becquet éclaire magistralement l'une des formes de la survivance de l'Ancien Régime dans une France qui tente d'instaurer la monarchie parlementaire.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une "carte d'abonné" (8 € pour l'année)

ARCHIVES ROYALISTES

Il y a du nouveau sur le site Archives Royalistes... Outre la numérisation de la collection du journal qui se poursuit grâce à Robert (sont actuelle-

ment disponibles les années 1971 à 1982 et les années 2003 à 2011), ce sont maintenant l'ensemble des coupures de presse relatives à la NAR

qui commencent à être mise en ligne (1971-1972) à la suite du travail de Pascal. Les curieux et les historiens vont pouvoir se régaler !

Vous avez reçu ce journal gratuitement ?

Pensez-vous que nous pourrions continuer à exister si vous ne nous apportiez pas votre aide financière ?

Alors, abonnez-vous (bulletin en page 2)

ou faites-nous un don :

Faire un don en ligne

ou par courrier : « **Royaliste** », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Le discours de l'autocrate

Tous les candidats à l'élection présidentielle s'affirment démocrates. Et les directeurs de l'opinion publique ne le sont pas moins. Sans mettre une seconde en cause la sincérité des uns et des autres, nous devons poser une question inconvenante : pourquoi ces démocrates sincères s'expriment-ils comme des autocrates ?

Certes, chez le *président des riches*, l'autocratie n'est pas une dérive mais un état permanent et somme toute naturel. En 2007, il brandissait son volontarisme comme le moyen de la « rupture ». Celle-ci s'est traduite par un tourbillon d'initiatives brouillonnes qui ont été prises dans le parfait mépris de la séparation des pouvoirs et du rôle constitutionnel du président de la République. Le *candidat sortant* a joué tous les rôles sans exercer ses fonctions et sans même faire prévaloir sa volonté car on a vu François Fillon, Jean-François Copé et maints députés lui résister. Le volontarisme aboutit ainsi à l'abdication de la volonté devant de médiocres potentats et à l'alignement sur les thèmes islamophobes et xénophobes du Front national.

Hélas, Nicolas Sarkozy est l'arbre égocentrique qui cache la forêt ! Ouvrons le magazine *Challenges* du 8 mars qui met au banc d'essai le programme de François Hollande ainsi exprimé : « je mettrai en place trois taux d'imposition différents sur les sociétés » ; « je rétablirai l'équilibre budgétaire en fin de mandat » ; « je créerai en cinq ans 60 000 postes » dans l'enseignement... Cette manière de dire peut être tolérée – et encore – chez les candidats qui n'ont

aucune chance d'entrer à l'Élysée. Mais François Hollande devrait se garder de parler comme le ministre de l'économie ou comme le ministre de l'Éducation nationale. S'il est élu président de la République, il assistera comme arbitre à la campagne pour les élections législatives et c'est devant l'Assemblée nationale que le gouvernement présentera son programme.



François Hollande pourra nous rétorquer que cela va sans dire. Nous n'acceptons pas cette fausse évidence. Notre cher Claude Nicolet disait que « *la République est une pédagogie* ». Celui qui pense pouvoir assumer la fonction politique suprême doit être exemplaire à tous égards ; tout au long de sa campagne, il doit maintenir les distinctions indispensables entre le Président, le Premier ministre, le Gouvernement, le Parlement. On ne peut pas faire comme si le Parti socialiste devait automatiquement la majorité absolue en juin prochain. C'est au peuple de décider. On ne peut pas faire comme si le chef du gouvernement était obligatoirement le chef de cabinet du président de la République. Nous sommes en régime parlementaire.

Les candidats à la présidence doivent être d'autant plus exemplaires que le discours autocratique est chaque jour repris par les médias – y compris les médias de gauche. Le 4 mars, le site Mediapart annonçait que « *le candidat Hollande affine sa méthode de gouvernement* ». Edwy Plenel manque singulièrement de vigilance : dans les républiques démocratiques – que ce soient ou non des monarchies royales – le chef de l'État ne gouverne pas. Ce n'est vraiment pas la peine de dénoncer à grands cris la « verticale du pouvoir » en Russie ! Nos lecteurs ne seront pas surpris de constater que des représentants de la gauche sont les premiers à se laisser prendre au piège du pouvoir pyramidal et aux formes modernes du culte de la personnalité. Mais d'autres, réputés libéraux, trouvent des avantages à l'autocratie dès lors qu'elle se limite au maintien de l'ordre et à la protection des groupes privilégiés.

Avant de s'interroger sur l'opportunité d'une VI^e République, il faudrait ouvrir un débat national sur les dérives effectives de la V^e République depuis l'adoption du quinquennat et sur les moyens d'y remédier. François Hollande peut devenir un président-arbitre et laisser le gouvernement gouverner avec l'accord du Parlement. C'est ensuite qu'il sera possible d'envisager une réforme constitutionnelle ou de nouvelles institutions.

Nous serions fort intéressés si, dans la dernière phase de sa campagne, François Hollande nous entretenait de l'essentiel : la Constitution, la Défense nationale, la diplomatie française, les conditions de la paix civile et de la justice sociale.

Bertrand RENOUVIN